

Rapport d'engagement 2023



MARS 2024



Depuis 2015, nous mettons en avant trois thèmes de conviction : la transition énergétique, l'équité au travail et l'éthique des affaires. Si ce cadre général demeure, ses composantes évoluent continuellement.

Aperçu de l'année.

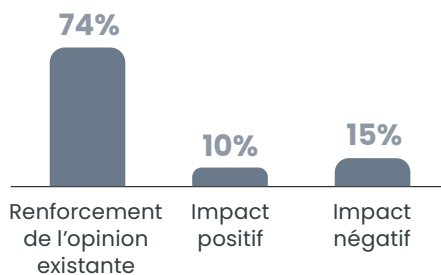
Thèmes principaux :

- Forte gouvernance d'entreprise
- Changement climatique
- Biodiversité
- Droits de l'homme

314 entreprises
contactées directement

36%
de nos actifs
sous gestion*

Impact des dialogues directs sur l'opinion ESG de Candriam



Dialogue collaboratif

734 entreprises contactées collaborativement (en dehors des initiatives CDP et WDI)

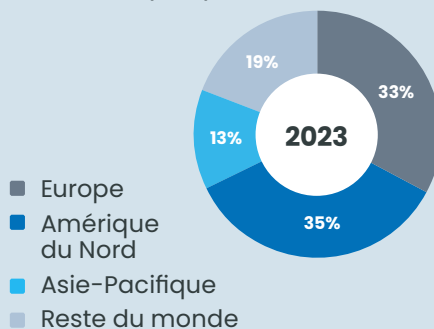
256 dialogues dirigés ou activement soutenus par Candriam (en dehors de CDP et WDI)

9,365 entreprises contactées via des initiatives de grande envergure (CDP et WDI)

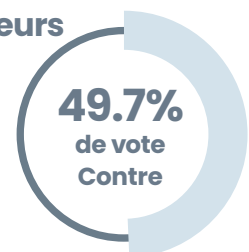
Dialogues collaboratifs % de nos actifs sous gestion*



Répartition géographique des A.G. (vote)



Rémunération de la direction et des administrateurs (vote)

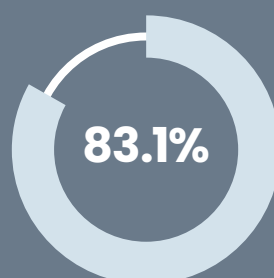


Globally
Candriam supported 71%
of management resolutions



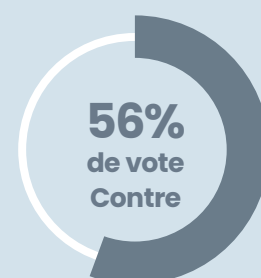
1,876
A.G.
avec votes

Vote actif



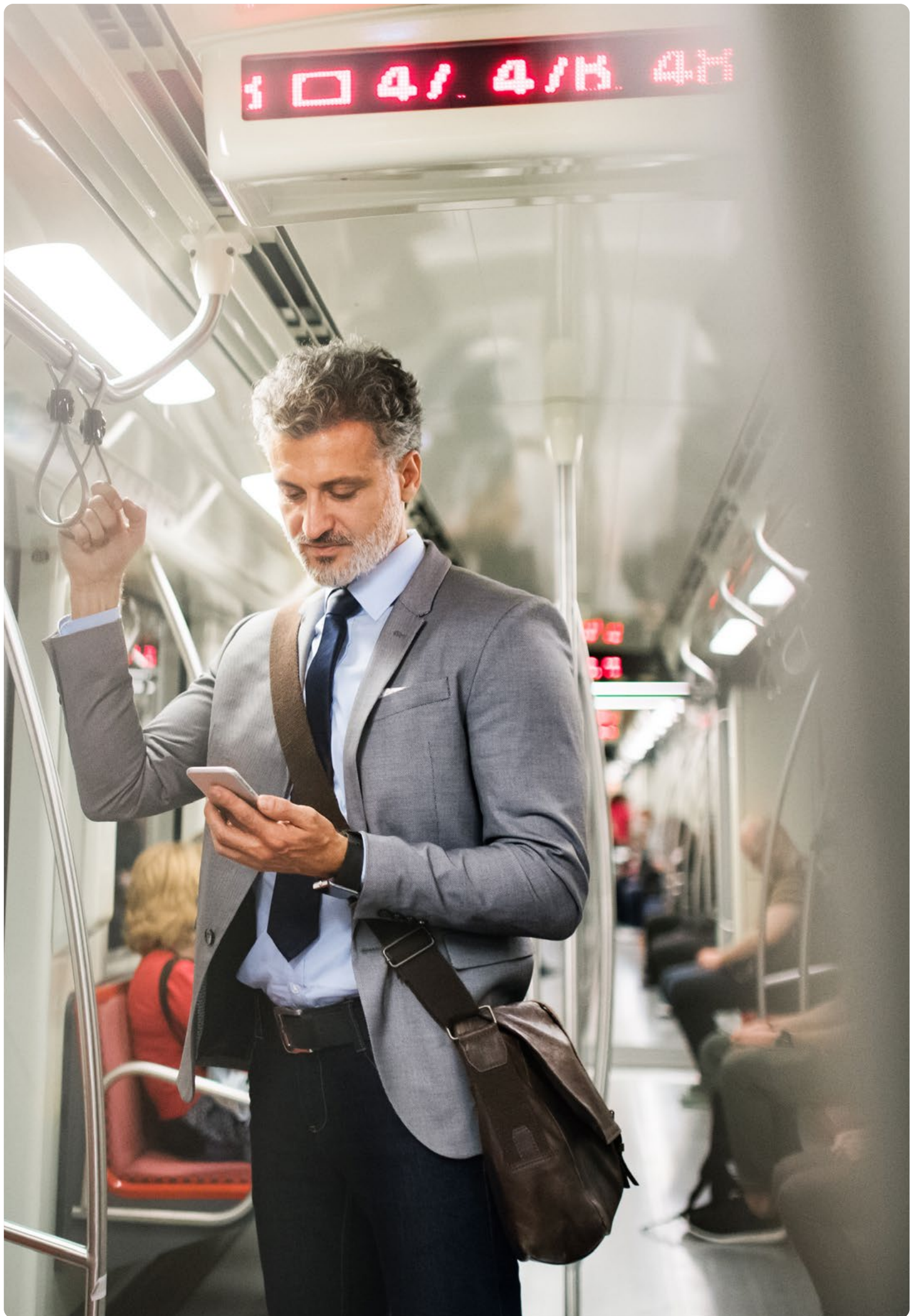
nombre d'A.G. avec au moins
un vote contre la direction

Le climat dans le vote



résolutions "Say-on-Climate"
soutenues par la direction

* En limitant le périmètre des actifs sous gestion aux entreprises dans lesquelles nous sommes investies en direct (à la fois par le biais d'actions et d'instruments obligataires) dans des fonds ou des mandats pour lesquels Candriam assure la gestion.
Source: Toutes les données proviennent de Candriam, sauf indication contraire.



Rapport d'engagement 2023

Contenu.



Notre engagement en chiffres.

Données pour l'année 2023	6
Dialogues directs	6
Engagements collaboratifs	14
Nouvelles initiatives	22
Statistiques sur nos engagements collaboratifs	31
Promouvoir le développement durable	39

Toutes les données proviennent de Candriam, sauf indication contraire.

2023 Engagement Statistics.



Direct initiatives

Cette section offre un aperçu des échanges directs que nous avons eus avec des sociétés émettrices de titres financiers – y compris le type d'entreprises ciblées, leur réactivité, les sujets abordés, l'état de ces discussions à fin 2023 et leurs résultats.

Le terme « **Dialogue** » fait ici référence à toute tentative d'échange ou de discussion effectivement menée avec les émetteurs sur les sujets environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance (ESG).

En 2023, nous avons axé nos efforts de dialogue direct sur 314 entreprises émettrices, ce qui a donné lieu à 382 échanges¹ sur différents sujets. Ces émetteurs représentaient 36% des actifs gérés par Candriam, sur la base des titres financiers émis par ces entreprises (actions, obligations, lignes directes).

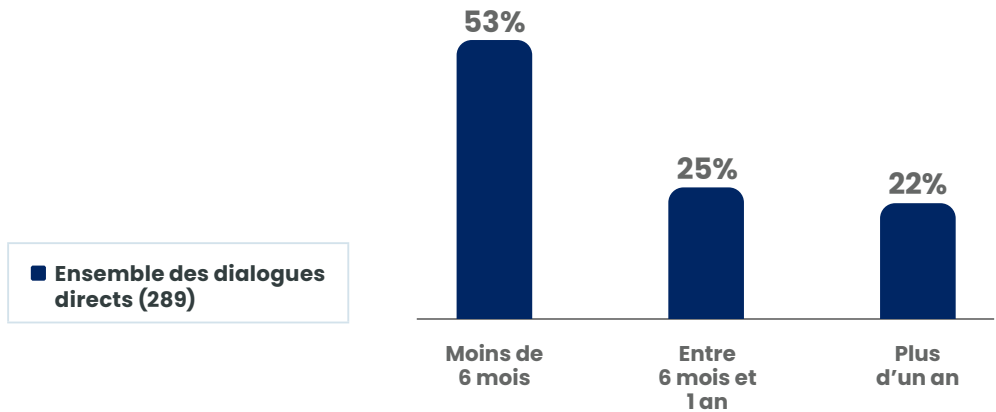
Bien que le nombre de d'échanges soit en baisse par rapport à 2022, cette diminution reflète notre volonté de rationaliser et de cibler davantage notre activité de dialogue, comme en témoigne l'augmentation du taux de réponse à nos sollicitations. Cela illustre également notre choix de privilégier un engagement collaboratif lorsque cela est possible afin d'avoir un impact plus important.

¹ Plusieurs sujets peuvent être abordés avec un même émetteur.



Durée des discussions

Dialogues directs terminés en 2023

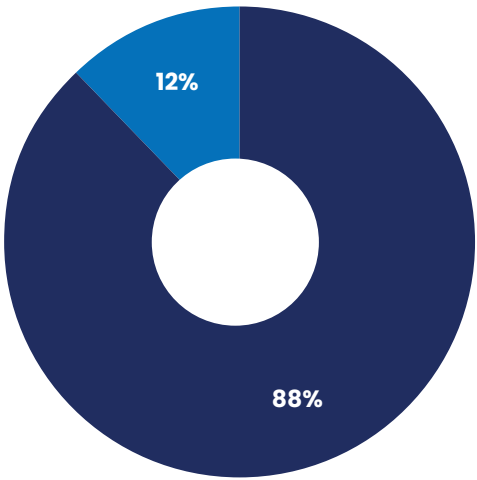


Répartition géographique des émetteurs contactés

Région	2023	2022	2021
Europe	68%	62%	55%
Amérique du Nord	20%	24%	29%
Asie-Pacifique	3%	6%	10%
Marchés émergents	10%	8%	6%

Taux de réponse

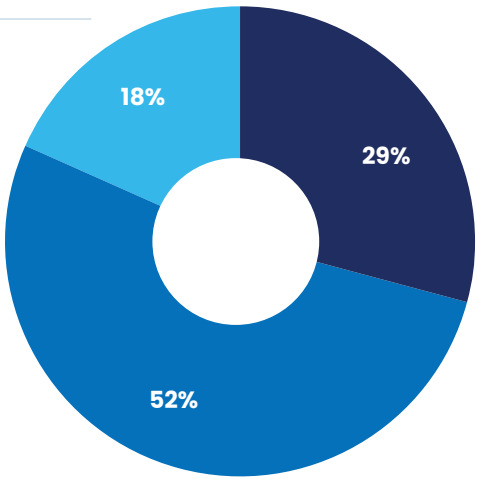
Taux de réponse	2023	2022	2021
■ A répondu	88%	70%	60%
■ N'a pas répondu	12%	30%	40%



Principal moyen de contact

pour les 277 émetteurs qui nous ont répondu en 2023 (contre 237 en 2022 et 167 en 2021).

Principal moyen de contact	2023	2022	2021
■ Conférence téléphonique	29%	33%	13%
■ (e-)Mail	52%	57%	85%
■ Réunion	18%	10%	2%

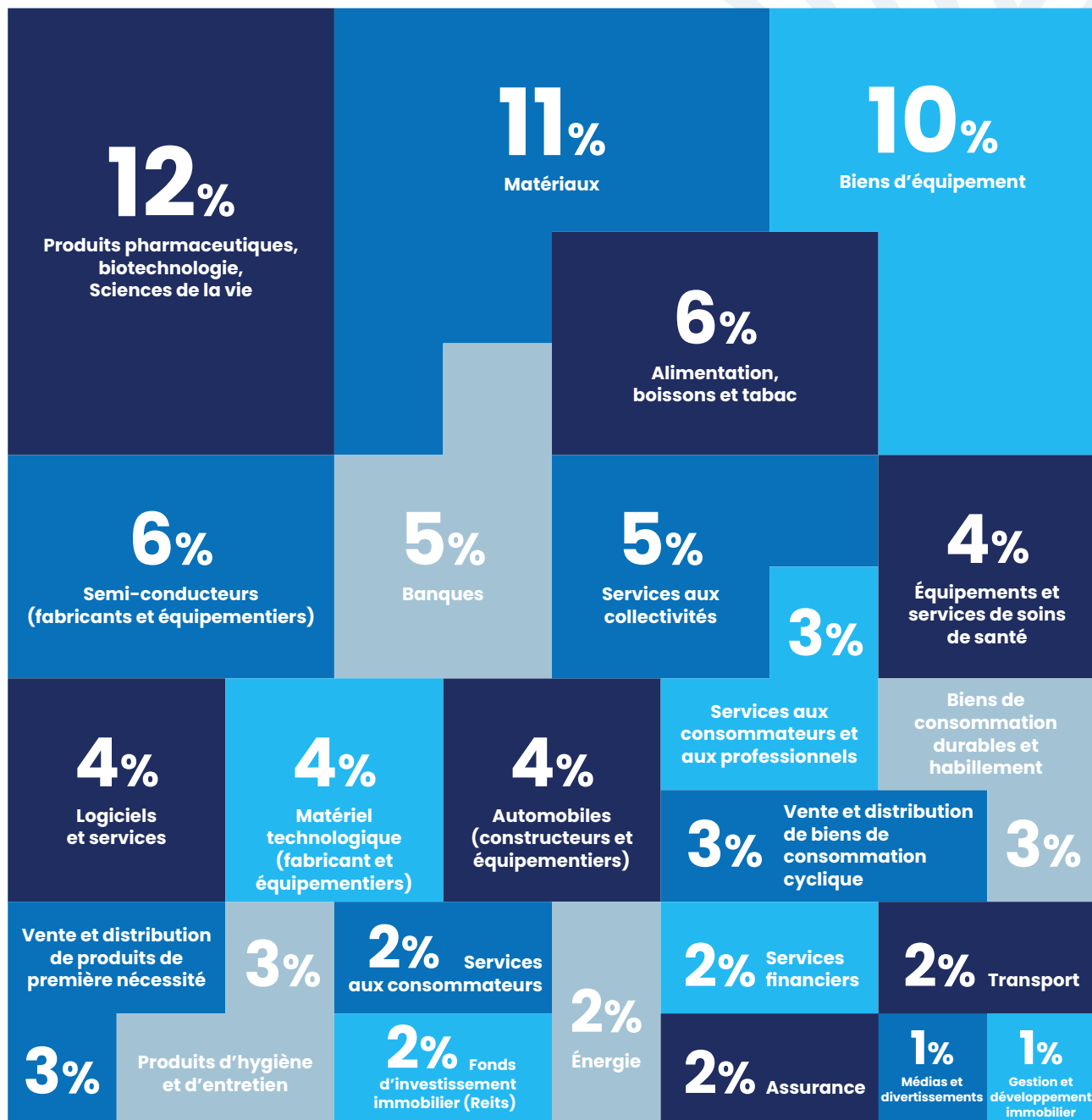


Répartition géographique des émetteurs ayant répondu

pour les 277 émetteurs qui nous ont répondu en 2023 (contre 237 en 2022 et 167 en 2021).

Région	2023	2022	2021
Europe	69%	72%	79%
Amérique du Nord	19%	16%	10%
Asie-Pacifique	3%	6%	4%
Marchés émergents	10%	7%	7%

Répartition sectorielle



Objectif principal de chaque dialogue

pour les 382 discussions organisées en 2023 (contre 427 en 2022 et 320 en 2021).

■ Encourager une meilleure communication sur les sujets

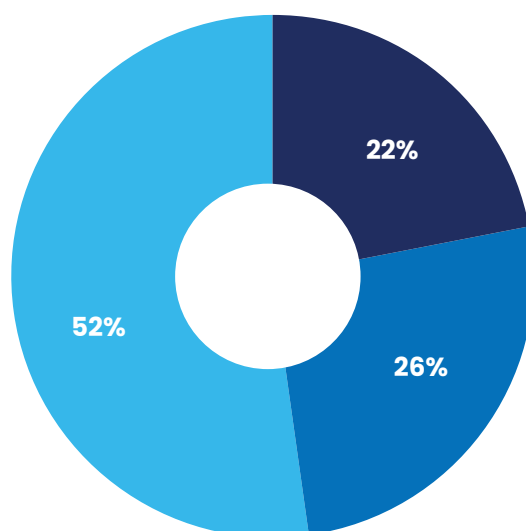
ESG : Lorsqu'une plus grande transparence est attendue (i.e. des informations rendues publiques) de la part des émetteurs sur les enjeux ESG qui leur sont importants et sur la manière dont ils les gère.

■ Aider à la prise de décision en matière d'investissement :

Lorsque les experts ESG doivent confirmer ou revoir leur opinion sur un émetteur à la suite d'une controverse ou dans le cadre d'un suivi continu.

■ Influencer les pratiques de l'entreprise :

Lorsque les actions entreprises par l'émetteur en matière d'ESG ne sont pas à la hauteur de nos attentes et que nous souhaitons qu'il revise son approche (stratégie, pratique) sur un ou plusieurs thèmes spécifiques dans ce domaine.



Motif d'engagement

pour les 382 discussions organisées en 2023 (contre 427 en 2022 et 320 en 2021).

Motif	2023	2022	2021*
Revue ou suivi prévu de sujets ESG	32%	23%	25%
Événement exceptionnel / controverse	5%	2%	-
Discussion avant / après l'A.G.	15%	12%	10%
Thématique	25%	46%	-
Demande de l'équipe d'investissement	22%	17%	65%
Demande du client	0%	0%	-

*Note: le changement dans le format de rapport depuis 2022 a été fait pour augmenter la granularité.

Etat de l'échange

pour les 382 dialogues à fin 2023 (contre 427 en 2022 et 320 en 2021).

Statut du dialogue	2023	2022	2021*
Clos durant l'année et devant donner lieu à des relances	3%	<1%	38%
Clos durant l'année	72%	53%	-
Discussion continue tout au long de l'année	21%	39%	32%
Initié en cours d'année	4%	7%	30%

*Remarque : Pour une information plus claire et un meilleur suivi, nous distinguons deux types de fin de dialogue : les échanges terminés et les discussions closes mais devant donner lieu à des relances. Si une entreprise ne répond pas de manière satisfaisante à nos demandes malgré l'importance du sujet, conformément à notre politique d'engagement et de vote ([Publications I Candriam](#)), plusieurs options sont envisageables. Nous pouvons : rejoindre ou initier un engagement collaboratif, engager une discussion avec les principaux actionnaires, voter contre la direction lors des assemblées générales et éventuellement annoncer nos intentions de vote préalablement, soutenir ou compléter une déclaration ou une résolution d'actionnaire lors de la prochaine assemblée, et/ou modifier le statut d'éligibilité de l'entreprise dans nos systèmes en vue d'un éventuel désengagement de notre part.

Répartition des discussions par critère ESG

pour les 382 dialogues en 2023 (contre 427 en 2022 et 320 en 2021).

Critère	2023	2022	2021
Environnement	29%	14%	12%
Social	29%	27%	52%
Gouvernance	15%	17%	18%
Deux à trois critères ESG en même temps	27%	42%	18%



Répartition des discussions en fonction de nos thèmes de conviction

Les définitions et des informations détaillées sur nos thèmes de conviction sont disponibles dans notre [politique d'engagement](#).



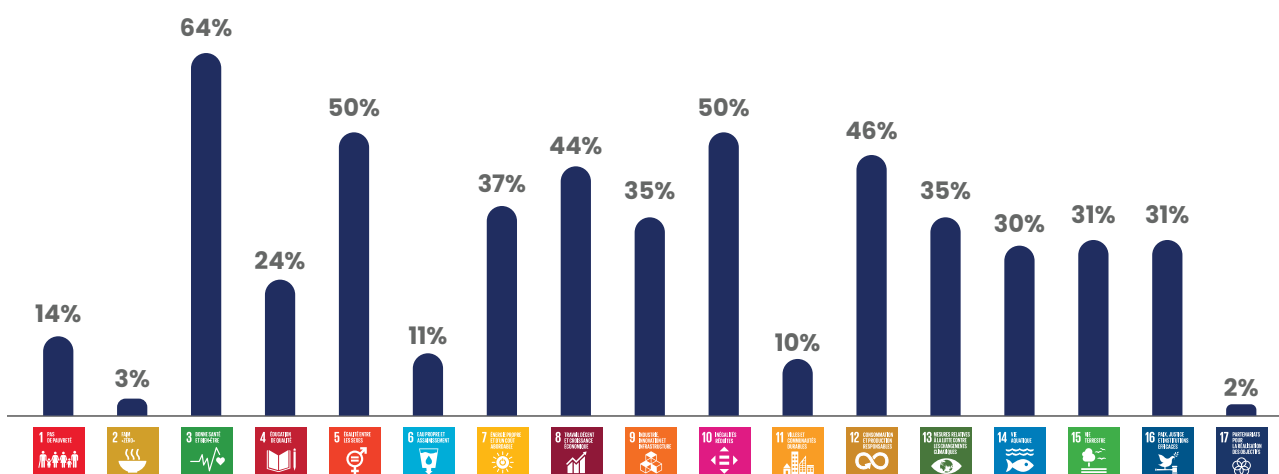
Objectifs de développement durable et principales incidences négatives

Chez Candriam, notre priorité est d'améliorer continuellement notre service aux clients en étant attentifs à leurs besoins et en restant à l'écoute des évolutions réglementaires, notamment en Europe. Pour une plus grande transparence et une meilleure clarté, nous nous efforçons de mieux

comprendre comment nos échanges avec les émetteurs sont alignés sur les objectifs de développement durable des Nations unies¹ et sur les principales incidences négatives² sur les critères de durabilité causées par les émetteurs des titres détenus dans nos portefeuilles.

Part de dialogues directs pour chaque ODD de l'ONU

pour les 382 discussions de 2023.

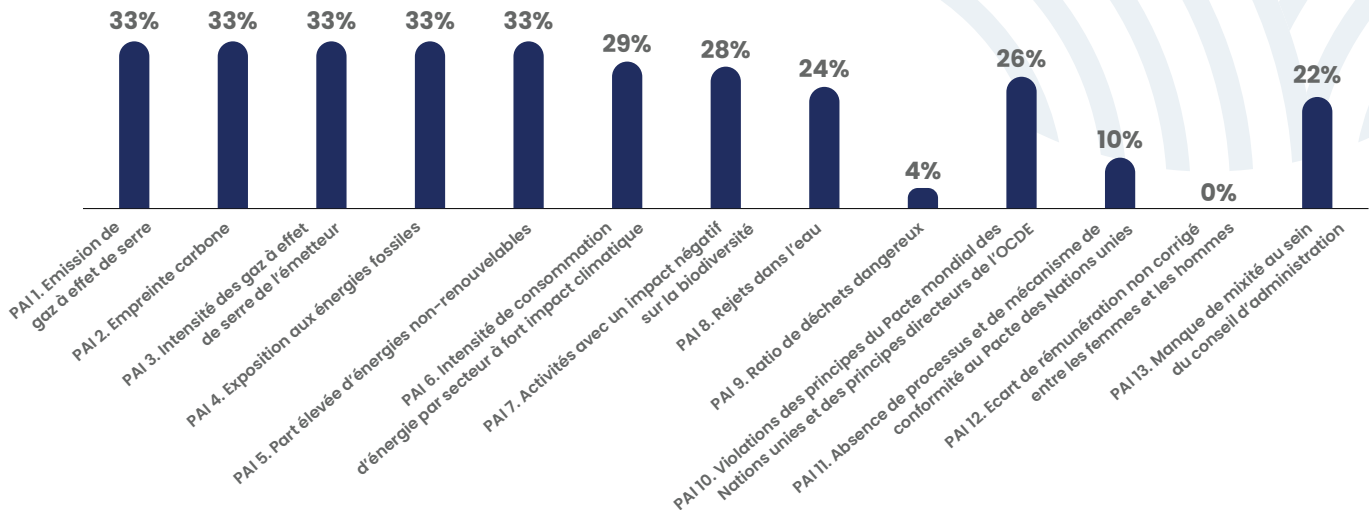


¹ Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) : Pour plus d'informations, veuillez consulter le site officiel de l'ONU <https://sdgs.un.org/goals>.

² Principales incidences négatives (PIN) : Pour plus d'informations sur la manière dont Candriam répond au règlement européen sur la publication d'informations financières durables, veuillez vous référer à notre page dédiée <https://www.candriam.com/en-be/professional/sfdr/>.

Part de dialogues directs pour les 13 premiers PAI

pour les 382 discussions de 2023



Impact sur l'avis de Candriam sur les émetteurs en matière d'ESG

Les effets d'un échange avec un émetteur sont difficiles à mesurer compte tenu de la diversité des sujets abordés et du délai qui peut s'écouler entre le début d'une discussion et les changements mis en œuvre par l'organisation (s'il s'agissait de l'objectif principal).

Nos processus d'investissement intègrent notre engagement auprès des émetteurs. Nous recueillons des données, nous travaillons pour comprendre les meilleures pratiques en matière d'ESG et demandons parfois des changements aux émetteurs. Nos processus d'investissement déterminent également les sujets de dialogue avec les émetteurs. Chez

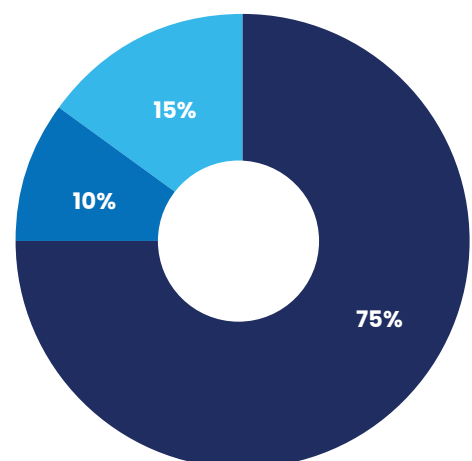
Candriam, notre opinion sur l'émetteur en matière d'ESG est le lien visible le plus direct entre notre engagement auprès des émetteurs et notre processus d'investissement.

Pour ces raisons, nous mesurons notre impact de deux manières :

- nous relevons l'influence des dialogues sur l'opinion de l'analyste ESG responsable pour chaque discussion clôturée au cours de l'année concernée ;
- nous mesurons la réalisation des objectifs principaux pour chacune des discussions clôturées au cours de l'année.

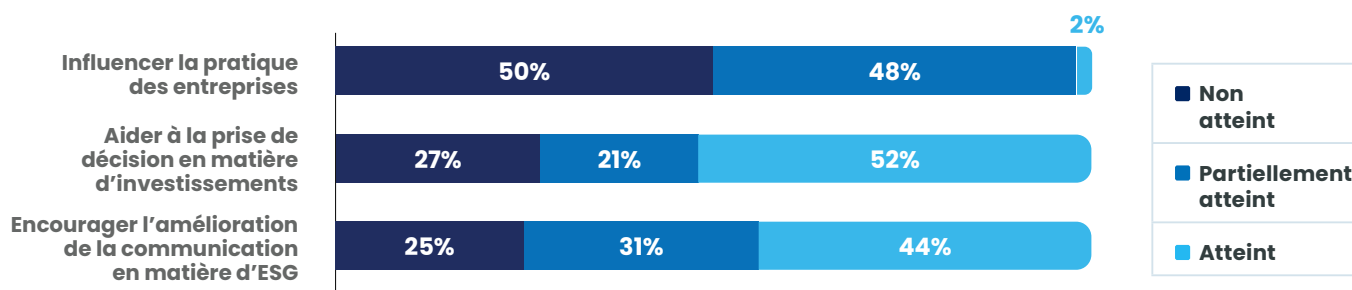
Répartition des dialogues directs en fonction de l'impact sur l'opinion ESG de Candriam

pour les 288 discussions closes en 2023.



Niveau d'atteinte de l'objectif principal

pour les 288 discussions clôturées en 2023.



Remarque : Plus d'informations sur nos initiatives de dialogue direct (y compris les noms des entreprises émettrices contactées) sont disponibles sur le site [2023 Détails des dialogues directs](#).

Engagements collaboratifs

Candriam agit de manière responsable à la fois en tant qu'investisseur et en tant qu'entreprise. Pour influencer davantage les émetteurs et les inciter à adopter des pratiques responsables, nous pouvons également unir nos forces à celles d'autres investisseurs. Ces collaborations revêtent une importance croissante, notamment avec la prise de conscience grandissante des enjeux ESG au sein de la communauté financière et des demandes de plus en plus nombreuses adressées aux émetteurs dans ce domaine.

- Alors que de nombreuses demandes de données sont similaires, il est logique d'augmenter le volume d'informations disponibles et d'accroître leur transparence tout en réduisant les coûts de reporting pour les émetteurs.
- Les engagements collaboratifs peuvent avoir plus d'impact que les discussions isolées lorsqu'il s'agit de provoquer des changements significatifs dans les pratiques des entreprises.

En 2023, **nous avons participé à 42 engagements collaboratifs avec 9 385 entreprises**, totalisant 17 399 échanges sur plusieurs sujets ESG.

La portée de deux de ces engagements – CDP et Workforce Disclosure Initiative (WDI) – a potentiellement impacté nos résultats, ceux-ci couvrant ensemble environ 9 365 émetteurs et totalisant 16 329 échanges. Pour garantir une clarté optimale, nous avons fourni nos données à la fois avec et sans ces deux initiatives. Bien que certaines parties prenantes, comme les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UNPRI), ne classent pas ces enquêtes approfondies parmi des initiatives d'engagement globales, nous reconnaissons leur importance – malgré leur taille et leur standardisation. Nous reconnaissons également leur contribution à l'amélioration de la transparence des émetteurs en matière d'ESG et à l'enrichissement de l'écosystème ESG mondial, qui fait actuellement face à un manque de données pertinentes et précises.

En 2023, les engagements collaboratifs ont représenté 89 % des encours de Candriam, sur la base des titres financiers émis (actions, obligations, lignes directes), dans les fonds ou les mandats gérés par Candriam. Dans le détail, les entreprises contactées via le WDI et le CDP ont représenté 32 % des encours, celles contactées à travers d'autres initiatives 39 %, tandis que les autres types d'émetteurs ont représenté 18 % des actifs gérés par Candriam.

Les engagements de Candriam en matière de développement durable

Depuis 2006, date à laquelle nous sommes devenus l'un des signataires fondateurs des UN PRI, nous avons signé les déclarations suivantes en nous engageant à respecter ces principes :

Engagements et déclarations signés	Critère ESG	Rejoint / Signé en	Thème de conviction
Principles for Responsible Investment (PRI)	ESG	2006	
UNGC Call to Action on Anti-corruption	G	2014	
G20 Energy Efficiency Investor Statement	E	2015	
Montreal Carbon Pledge	E	2015	
Paris Pledge for Action	E	2015	
Investor Statement on ESG Credit ratings	ESG	2017	
Adhesion to Green and Social Bond Principles	ES	2017	
Tobacco-free Finance Pledge	S	2018	
The Investor Agenda	E	2018	
Commitment to support a Just Transition on Climate Change	ESG	2018	
Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) supporter	E	2021	
Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI)	E	2021	
UK Stewardship Code 2020	ESG	Candidature déposée en 2022, approuvée en 2023	
Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)	E	Signé en 2023, information publiée en 2024	

Focus:

Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

*L'un de nos nouveaux engagements
pris en 2023*

Type :

Déclaration conjointe

Rôle de Candriam :

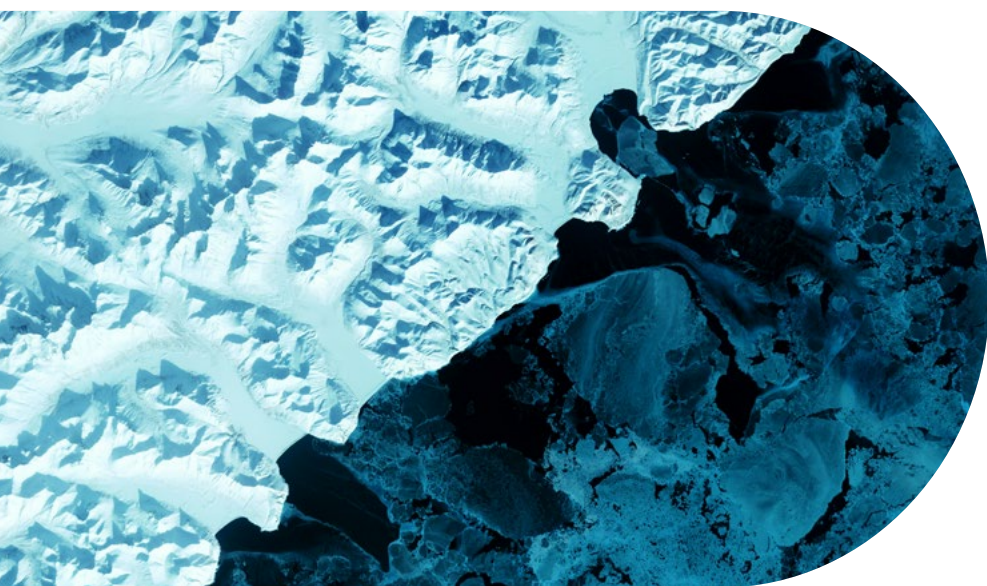
Leader

Motif d'engagement :

Décision stratégique de Candriam

Description :

Nous exprimons ici pour la première fois notre soutien au TNFD. Cette initiative mondiale rassemble un large éventail d'entreprises de toutes tailles et de divers secteurs d'activité, dont de nombreuses institutions financières. Inspiré par le succès du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), le TNFD élargit son champ d'action pour inclure les ressources naturelles et les écosystèmes.



Engagements collaboratifs

Nom de l'initiative Type d'engagement	Critère ESG	Rejoint/ Renouvelé en	Rôle de Candriam Motif d'engagement	Thème de conviction
Access to Medicine Engagement collaboratif	S	2010	Rôles divers Investissement thématique	
Sustainable Stock Exchanges Engagement collaboratif		2010	Soutien passif Investissement thématique	
Fiduciary Duty In the 21st Century Statement Déclaration conjointe		2017	Soutien passif Investissement thématique	
Climate Action 100+ (CA100+) Engagement collaboratif	E	2017	Rôles divers Investissement thématique	
Plastic Solutions Investor Alliance Déclaration conjointe	ES	2018	Rôles divers Investissement thématique	
Investor Expectations Statement on Sustainable Palm Oil Déclaration conjointe		2018	Soutien passif Investissement thématique	
Open Letter to Index Providers on Controversial Weapons Exclusions Déclaration conjointe		2018	Soutien passif Investissement thématique	
Making Finance Work for People and Planet Déclaration conjointe		2019	Soutien passif Investissement thématique	
Investor Mining and Tailings Safety Initiative Engagement collaboratif	ES	2019	Soutien passif Investissement thématique	
Investor Statement on Turkmen Cotton Déclaration conjointe		2019	Soutien passif Investissement thématique	
Investor Statement on Deforestation and Forest Fires in the Amazon Déclaration conjointe		2019	Investissement thématique	
CA100 related: Paris Aligned Accounting Engagement collaboratif	E	2019	Rôles divers Investissement thématique	
CHRB – Investor statement calling on companies to improve Human Rights performance 2020–22 Engagement collaboratif	S	2020	Rôles divers Investissement thématique	 
Teleperformance: Duty of Vigilance Law & related concerns Engagement collaboratif	S	2020	Leader Événement exceptionnel/ Controverse	 
Investors Policy Dialogue on Deforestation Engagement collaboratif	E	2020	Soutien actif Investissement thématique	

Nom de l'initiative Type d'engagement	Critère ESG	Rejoint/ Renouvelé en	Rôle de Candriam Motif d'engagement	Thème de conviction
Marine Microplastic Pollution <i>Engagement collaboratif</i>	E	2020	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
Collaborative Engagement on Uyghurs Slave Labour in the Supply Chain <i>Engagement collaboratif</i>	S	2020	Rôles divers Événement exceptionnel/ Controverse	
Access to Nutrition Index 2021 – 2023 <i>Engagement collaboratif</i>	S	2021 Renouvellement	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
BBFAW Investor Collaboration on Farm Animal Welfare 2021-24 <i>Engagement collaboratif</i>	E	2021 Renouvellement	Soutien passif <i>Investissement thématique</i>	
Kingspan Governance Structure Engagement 2021-22 <i>Engagement collaboratif</i>	SG	2021	Leader Avant/après l'A.G.	
Global Banks Climate Change & Biodiversity <i>Engagement collaboratif</i>	E	2021	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
Corporate Accountability for Digital Rights 2021-22 <i>Engagement collaboratif</i>	S	2021 Renouvellement	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
Investor Engagement on Facial Recognition 2021 <i>Engagement collaboratif</i>	S	2021	Soutien actif <i>Investissement thématique</i>	
FAIRR: Where's the Beef Statement <i>Collaborative Statement</i>	E	2021	Soutien passif <i>Investissement thématique</i>	
IIGCC Investor Position Statement: Voting on Transition Planning <i>Déclaration conjointe</i>		2021	<i>Investissement thématique</i>	
Net Zero Proxy Advice: IIGCC Investors Letter to Proxy Advisors <i>Collaborative Statement</i>	E	2021	Soutien passif <i>Investissement thématique</i>	
Healthy Market Initiative <i>Engagement collaboratif</i>	SG	2021	Soutien actif <i>Investissement thématique</i>	
Investor Letter: Linking Access to Vaccine with Pharmaceuticals' Executives' Remuneration <i>Engagement collaboratif</i>	SG	2021	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
2022 IIGCC/CERES Banks Engagement <i>Engagement collaboratif</i>	E	2022	Rôles divers <i>Investissement thématique</i>	
2022 Letter to Starbucks on Worker Representation <i>Engagement collaboratif</i>	S	2022	Soutien passif Événement exceptionnel/ Controverse	

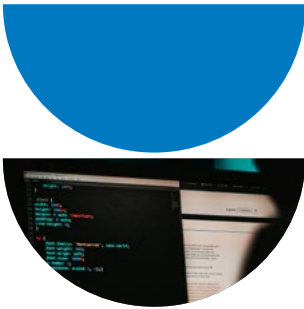
Nom de l'initiative Type d'engagement	Critère ESG	Rejoint/ Renouvelé en	Rôle de Candriam Motif d'engagement	Thème de conviction
Investor Initiative on Responsible Care – UNI Global led <i>Engagement collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers Événement exceptionnel/ Controverse	
2022 PRI–Coordinated Collaborative Sovereign Engagement on Climate Change: Australian Pilot <i>Engagement collaboratif</i>	E	2022	Soutien actif Investissement thématique	
2022 UNPRI Tax Reference Group <i>Engagement collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers Investissement thématique	
2022 Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis <i>Déclaration conjointe</i>	ES	2021 Renouvellement	Soutien passif Investissement thématique	
30% Club France <i>Engagement collaboratif</i>	SG	2022	Rôles divers Investissement thématique	
WBA Investor Engagement on Ethical AI <i>Engagement collaboratif</i>	ESG	2022	Rôles divers Investissement thématique	
FAIRR Biodiversity : Waste & Pollution <i>Engagement collaboratif</i>	E	2022	Rôles divers Investissement thématique	
2022 PRI Advance: Human Rights <i>Engagement collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers Investissement thématique	
2023 BFF Bank SpA: Collaborative Engagement on Remuneration <i>Engagement collaboratif</i>	SG	2022	Leader	
2023 Big Tech and Human Rights <i>Engagement collaboratif</i>	S	2023 Nouveau	Rôles divers Investissement thématique	
30% Club Germany <i>Engagement collaboratif</i>		2023 Nouveau	Rôles divers Demande de l'équipe d'investissement	
Animal Welfare: Investors' Letter to the EU <i>Déclaration conjointe</i>	E	2023 Nouveau	Soutien passif Investissement thématique	
Breast Milk Substitute Marketing: Abbott Lab <i>Déclaration conjointe</i>	SG	2023 Nouveau	Soutien passif Événement exceptionnel/ Controverse	
CDP Climate, Forest & Water 2023 <i>Engagement collaboratif</i>	E	2023 Renewal	Rôles divers Investissement thématique	

Nom de l'initiative Type d'engagement	Critère ESG	Rejoint/ Renouvelé en	Rôle de Candriam Motif d'engagement	Thème de conviction
Enhancing Legal Framework Say-on-Climate and Shareholder Resolutions <i>Engagement collaboratif</i>	ESG	2023 Nouveau	Soutien passif Événement exceptionnel/ Controverse	
Eurosif, PRI, IIGCC, EFAMA, UNEP FI : Joint Statement on ESRS <i>Déclaration conjointe</i>		2023 Nouveau	Soutien passif Décision stratégique	
FIR: Forced Labour and Child Labour Engagement <i>Engagement collaboratif</i>	S	2023 Nouveau	Soutien actif Demande de l'équipe d'investissement	
Intesa Sanpaolo : Thermal Coal policy <i>Engagement collaboratif</i>	E	2023 Nouveau	Soutien actif Investissement thématique	
Investor Letter to Nike on Wages Owed to Workers <i>Déclaration conjointe</i>	S	2023 Nouveau	Soutien passif Événement exceptionnel/ Controverse	
Investor Letter to NXP Semi on links to Russia weapons systems <i>Déclaration conjointe</i>	S	2023 Nouveau	Soutien actif Événement exceptionnel/ Controverse	
Investor statement on Tobacco Control <i>Déclaration conjointe</i>	S	2023 Nouveau	Soutien passif Investissement thématique	
Nature Action 100 <i>Engagement collaboratif</i>	E	2023 Nouveau	Rôles divers Investissement thématique	
Plastic Solutions Investor Alliance : Pétrochimie <i>Engagement collaboratif</i>	E	2023 Nouveau	Soutien actif Investissement thématique	
PRI Nature Reference Group <i>Engagement collaboratif</i>		2023 Nouveau	Soutien actif Investissement thématique	
Telecom Italia : Delaying Plan <i>Engagement collaboratif</i>	G	2023 Nouveau	Rôles divers Événement exceptionnel/ Controverse	
VBDO : Investor call to Reduce Plastic <i>Déclaration conjointe</i>	E	2023 Nouveau	Soutien actif Investissement thématique	
VBDO : Plastic Engagement <i>Engagement collaboratif</i>	E	2023 Nouveau	Rôles divers Investissement thématique	
Workforce Disclosure Initiative 2023 <i>Engagement collaboratif</i>	S	2023 Renouvellement	Rôles divers Investissement thématique	



Nouvelles initiatives – en bref

En 2023, nous avons rejoint 17 nouvelles initiatives. Nox chois restent guidés par nos priorités en matière de finance durable établies en 2015 : **transition énergétique, équité au travail et éthique des affaires**. Nos décisions dépendent de la probabilité d’ajouter de la valeur à notre processus d’investissement ou de faire une différence significative sur le sujet. Voici un aperçu des initiatives que nous avons entreprises en 2023.



Transition énergétique



Equité au travail



Ethique des affaires

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
2023 Big Tech and Human Rights	Engagement collaboratif	Rôles divers	Investissement thématique	



PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l’OCDE

Cette initiative vise à sensibiliser certaines grandes entreprises technologiques sur les risques et les impacts en matière de droits de l’Homme. Elle est menée tous les trois ans par le Conseil d’éthique des fonds de pension nationaux suédois. L’objectif principal est d’encourager les entreprises technologiques à prendre des mesures concrètes pour renforcer leur approche des risques et des impacts, tant opérationnels que systémiques, en matière de droits de l’Homme liés à leurs produits et services. Cette initiative cherche également à ce que ces sociétés rendent compte de manière plus transparente des défis et activités qui en découlent. Elle cherche aussi à influencer les pratiques des entreprises en matière de :

- contenus (désinformation, discours haineux, ingérence électorale et leur impact sur la société) ;
- Culture et structures de l’entreprise (i.e. la façon dont les questions relatives aux droits de l’Homme sont intégrées dans la culture et les activités de l’entreprise concernée) ;
- Accès aux voies de recours pour les détenteurs de droits ;
- Interactions avec les autorités et les régulateurs (y compris le lobbying).

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
30% Club Germany	Engagement collaboratif	Rôles divers	Investissement thématique	N/A

Le 30% Club est une initiative mondiale visant à accroître la diversité femmes-hommes au sein des conseils d'administration et des directions générales. La campagne a été lancée au Royaume-Uni en 2010, lorsque seulement 12 % des postes d'administrateur dans les entreprises de l'indice FTSE 100 étaient occupés par des femmes. Le Club estime que cette diversité favorise un leadership et une gouvernance de meilleure qualité, et qu'elle contribue à la performance globale du conseil d'administration ainsi qu'à l'amélioration des performances des entreprises et de leur rendement pour leurs actionnaires.

Le gouvernement allemand a pris l'engagement de porter la proportion de femmes dans les conseils de surveillance à 30 % d'ici 2030 et introduit une loi exigeant des entreprises qu'elles nomment au moins une femme au directoire.

Cependant, cette réglementation ne concerne pas toutes les entreprises du DAX, l'indice principal de la Bourse de Francfort, et il faudra probablement un certain temps avant qu'elle ne produise des changements significatifs et durables.

En septembre 2022, les femmes représentaient en moyenne 34 % des membres des conseils de surveillance des 160 plus grandes entreprises allemandes. Toutefois, seuls 14 % en moyenne des membres du directoire étaient des femmes et 5 % de ces sociétés étaient dirigées par une femme.

Pour ces raisons, le Club a lancé en Allemagne une campagne visant à accroître le nombre de femmes siégeant au conseil d'administration et à la direction des sociétés figurant dans les indices DAX40 et MDAX, et ce, dans différents secteurs.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Animal Welfare: Investors' Letter to the European Union	Déclaration conjointe	Soutien passif	Investissement thématique	N/A



L'exploitation intensive des animaux dans le secteur agricole présente des risques pour la société et pour les investissements à long terme. Certaines fermes dépendent de subventions, pouvant représenter jusqu'à 90 % de leurs résultats. De plus, l'élevage industriel génère des externalités négatives pour les collectivités locales, l'environnement et les animaux destinés à la consommation. Les mauvaises conditions de vie des animaux sont inhérentes aux systèmes d'élevage intensif, qui sont des environnements très stressants, utilisent des antimicrobiens pour maintenir des densités de peuplement élevées, et ont recours à des pratiques de mutilations routinières et de reproduction rapide. Ces systèmes de production présentent également des risques pour la santé publique, en favorisant la résistance aux antimicrobiens et les maladies zoonotiques. Une évaluation complète de ces risques est nécessaire pour assurer la pérennité du système alimentaire de l'UE et orienter les investissements durables.

Il est essentiel de veiller à ce que le cadre réglementaire de l'UE réponde aux préoccupations croissantes des consommateurs et des parties prenantes concernant le bien-être animal et les modèles de production durables. Cela doit être réalisé sans créer de concurrence déloyale pour les entreprises qui choisissent d'agir conformément aux attentes des consommateurs. La révision actuelle de la législation sur le bien-être animal offre une occasion unique d'améliorer les normes applicables aux animaux et de répondre aux demandes constantes des citoyens en vue d'une amélioration significative du bien-être animal dans l'UE.

La lettre demande une révision globale et ambitieuse des normes en matière de bien-être animal, notamment :

- des normes plus strictes dans les exploitations ;
- l'interdiction des systèmes d'élevage en cage ;
- une interdiction totale de la mutilation systématique des animaux ;

- la réduction des densités d'élevage et l'accès à l'extérieur, lorsque cela est possible ;
- la mise en place de conditions adaptées d'enrichissement de produit alimentaire

De telles mesures permettraient en outre de réduire l'utilisation des antibiotiques et aideraient à diminuer le risque que les systèmes de production alimentaire de l'UE participent à une nouvelle crise de santé publique.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Breast Milk Substitute Marketing: Abbott Lab	Déclaration conjointe	Soutien passif	Événement exceptionnel/ Controverse	



PAI 11. Absence de processus et de mécanisme de conformité au Pacte des Nations unies

Lancée par CCLA Investment Management, cette action a été motivée par les préoccupations concernant la réponse d’Abbott à la controverse entourant ses produits de lait maternel apparue en début d’année. Certains ont trouvé difficile d’engager une discussion sur ce sujet avec Abbott au cours des deux dernières années. La lettre met en avant deux engagements en lien avec l’indice marketing BMS/FC d’Abbott :

- l’amélioration de son score dans l’indice d’accès à la nutrition, avec l’objectif d’atteindre 35 % d’ici 2025 (retrouvant ainsi son score de 2018) et de dépasser les 50 % d’ici 2027 ;
- l’obtention d’un score supérieur à 50 % à la fois pour le «profil de l’entreprise» et pour l’»évaluation dans le pays», en garantissant des progrès dans la mise en œuvre et la politique.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Enhancing Legal Framework Say-on-Climate and Shareholder Resolutions	Engagement collaboratif	Soutien passif	Événement exceptionnel/ Controverse	



- PAI 1. Emission de gaz à effet de serre**
- PAI 2. Empreinte carbone**
- PAI 3. Intensité des gaz à effet de serre de l'émetteur**
- PAI 4. Exposition aux énergies fossiles**
- PAI 5. Part élevée d'énergies non-renouvelables**
- PAI 6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique**

Cette initiative s’inscrit dans la continuité de nos actions en lien avec le climat en France, qui ont pris une nouvelle dimension en 2022 avec le travail effectué dans le dossier TotalEnergies. A l’initiative de PhiTrust, une lettre officielle a été adressée aux autorités françaises, appelant à une amélioration de la législation nationale concernant à la fois le dépôt de résolutions d’actionnaires et les enjeux climatiques.

Cette démarche a été renforcée par un autre courrier, coordonné par le Forum pour l’investissement responsable, et soutenant des changements similaires.

Déposer une proposition de résolution en France pour les actionnaires est une tâche ardue, car le cadre juridique est très contraignant. Il est nécessaire de détenir au moins 0,5 % du capital de l’entreprise pour être éligible, ce qui restreint considérablement le nombre d’actionnaires pouvant présenter des propositions pour les assemblées générales des grandes entreprises. De plus, cela rend le dépôt conjoint complexe, nécessitant une coordination entre un grand nombre d’investisseurs. Le calendrier est également très serré, et une direction peu encline à soutenir l’actionnaire peut facilement lui refuser ses droits sans craindre de conséquences.

Les discussions sur les questions climatiques en France rencontre des difficultés en termes d'efficacité. Les plans de transition publiés par les entreprises demeurent incomplets : même celles qui abordent le sujet ne fournissent pas encore suffisamment d'informations ou ne sont pas assez précises

pour permettre aux actionnaires de se forger une opinion claire sur leurs ambitions climatiques. Bien que la directive CSRD devrait progressivement remédier à cette lacune, la transparence des entreprises en matière climatique demeure insuffisante, et les améliorations sont lentes.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
EuroSIF, PRI, IIGCC, EFAMA, UNEP FI: Joint Statement on ESRS	Déclaration conjointe	Soutien passif	Décision stratégique	N/A

Cette déclaration est une contribution à la consultation actuellement menée par la Commission européenne concernant son acte délégué inaugural. Cette législation vise à peaufiner le premier ensemble de normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS) proposé par le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) en novembre 2022. Les recommandations de l'EFRAG sont le résultat d'un vaste processus d'engagement et de consultation des parties prenantes qui a duré trois ans.

La récente proposition de la Commission diverge de celle de l'EFRAG de novembre 2022 sur plusieurs points. La différence

principale entre les deux réside dans le fait que la divulgation de certains éléments n'est plus obligatoire, mais dépend des résultats des évaluations de l'importance relative effectuées par les entités concernées.

Candriam, ainsi que d'autres sociétés de gestion et acteurs de la communauté financière, ont besoin d'accéder aux données des entreprises dans lesquelles ils investissent, ainsi qu'à d'autres informations, afin de rendre compte de leur propre impact et exposition (SFDR). Par conséquent, nous avons décidé d'exprimer nos inquiétudes, considérant cela comme un « recul d'ambition ».

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
FIR: Forced Labour and Child Labour Engagement	Engagement collaboratif	Soutien actif	Demande de l'équipe d'investissement	



PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a formé une coalition avec dix de ses membres, représentant plus de 3 100 milliards d'euros d'actifs sous gestion, pour soutenir la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans le monde.

Cet engagement s'appuie sur une méthodologie d'évaluation des entreprises développée par l'ONG «Ressources Humaines Sans Frontières» (RHSF).

L'objectif est d'exercer une vigilance sur l'ensemble de la chaîne de valeur des produits ou services depuis les pays d'origine. Cela implique de cartographier et d'identifier les risques dans les différentes activités afin d'évaluer et de traiter les segments du marché les plus exposés.

Dix entreprises françaises, provenant de secteurs considérés comme majeurs sur cette question (alimentation, automobile, consommation de produits non essentiels, construction, hôtellerie, industries et services publics), ont été sélectionnées par les investisseurs pour engager un dialogue constructif.

L'objectif de ces échanges est de mieux comprendre les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne de valeur de ces entreprises, et d'aider ces sociétés à gérer ces risques.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Intesa Sanpaolo : Thermal Coal Policy	Engagement collaboratif	Soutien actif	Investissement thématique	



PAI 1. Emission de gaz à effet de serre
PAI 2. Empreinte carbone
PAI 3. Intensité des gaz à effet de serre de l'émetteur
PAI 4. Exposition aux énergies fossiles
PAI 5. Part élevée d'énergies non-renouvelables
PAI 6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE

Intesa Sanpaolo a actualisé sa politique en matière de charbon thermique en juillet 2021, avec des résultats mitigés. Bien que le groupe se soit engagé à cesser immédiatement de financer les promoteurs de centrales électriques au charbon et à supprimer progressivement le financement de l'extraction de ce combustible d'ici à 2025, certaines exclusions essentielles font défaut.

Tout d'abord, le financement à des fins générales des promoteurs de mines de charbon thermique n'est pas exclu. Deuxièmement, cette nouvelle politique permet à Intesa Sanpaolo d'offrir ses services à un plus grand nombre d'entreprises produisant de l'électricité à partir du charbon en Europe et dans les pays de l'OCDE, et ce pendant une plus longue période. En effet, les seuils d'exclusion immédiate (30 % dans les pays de l'OCDE et 50 % dans le monde) pour les centrales électriques au charbon ont été remplacés par un seuil unique (35 %) qui ne s'appliquera qu'à partir de 2030. En conséquence, la banque italienne accuse un retard important par rapport aux 71 institutions financières qui ont déjà adopté un seuil d'exclusion de 20 % ou moins (part du charbon dans les recettes ou la production d'électricité) pour les entreprises produisant de l'électricité à partir du charbon¹. Troisièmement, l'échéance de 2025 concernant l'élimination progressive ne s'applique pas à l'électricité produite à partir du charbon, mais uniquement à l'extraction du charbon. Intesa Sanpaolo est à la traîne alors que 78 institutions financières se sont déjà engagées à ne plus assurer le moindre service financier pour l'industrie du charbon d'ici 2030 en Europe et aux entreprises des pays de l'OCDE, et à l'horizon 2040 partout ailleurs. Enfin, la politique en matière de charbon d'Intesa Sanpaolo souffre d'un champ d'application restreint. La politique de la banque s'applique aux prêts et aux services de conseil, mais n'intègre pas les activités d'investissement et de prise de participation.

Etant l'une des plus grandes banques en Europe et dans le monde, Intesa Sanpaolo a une très grande responsabilité et un rôle important à jouer dans le financement de la transition vers une économie durable et à faible émission de carbone. Nous pensons également qu'il est dans le meilleur intérêt d'Intesa Sanpaolo et de ses actionnaires d'élever l'ambition climatique du groupe au niveau de ses concurrents. En tant qu'investisseurs engagés à contribuer efficacement à une transition juste et à faible émission de carbone, nous demandons instamment à Intesa Sanpaolo de renforcer sa politique en matière de charbon et de la rendre publique dans son intégralité :

- en excluant le financement à des fins générales des promoteurs de mines de charbon ;
- en adoptant une définition plus stricte du seuil d'exclusion des entreprises de production d'électricité à partir du charbon ;
- en définissant et détaillant une stratégie globale pour sortir complètement du charbon au plus tard en 2030 dans les pays d'Europe et de l'OCDE, et en 2040 dans le monde entier.
- en intégrant l'ensemble des services financiers, y compris les investissements et la souscription de titres



¹ Communiqué de presse d'Intesa Sanpaolo, 27 juillet 2021, consulté le 25 mars 2024

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Investor letter to Nike on Wages Owed to Workers	Déclaration conjointe	Soutien passif	Événement exceptionnel/ Controverse	



PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE

Rédigée sous l'impulsion d'ABN Amro et de CCLA Investment Management, cette lettre décrit deux cas de violations du droit du travail. Les employés de Ramatex, principal fournisseur international de Nike, ainsi que ceux du groupe Hong Seng Knitting (qui possède une co-entreprise avec Ramatex), n'ont pas reçu l'intégralité des salaires et des avantages leur étant dus en 2020. Cela représente un montant total de 2,2 millions de dollars, dû à plus de 4 500 travailleurs de l'habillement au

Cambodge et en Thaïlande¹

Cette situation met en évidence un manquement manifeste de Nike en matière de diligence raisonnable et de contrôle. Elle souligne la nécessité pour l'entreprise de faire pression sur ses fournisseurs afin qu'ils résolvent ce problème. La lettre a été rédigée par une coalition d'investisseurs après consultation d'ONG et de syndicats.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Investors Letter to NXP Semi on Links to Russia Weapons Systems	Déclaration conjointe	Soutien actif	Événement exceptionnel/ Controverse	



PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE PAI 14. Exposition à des armes controversées

Compte tenu des préoccupations importantes en matière de droits de l'Homme et des risques importants – juridiques, réglementaires et opérationnels – liés à l'utilisation de produits de NXP dans les systèmes d'armement russe, cette lettre investisseurs invite instamment l'entreprise à envisager l'établissement et la mise en œuvre d'une procédure

complète de diligence raisonnable envers ses clients. Ce processus qui permet de collecter et d'analyser des informations sur les clients afin de garantir le respect de différents prérequis juridiques et réglementaires, doit aller plus loin que le simple respect des sanctions et des réglementations en matière de contrôle des exportations

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Investor Statement on Tobacco Control	Déclaration conjointe	Soutien passif	Investissement thématique	N/A



Coordonnée par Achmea et Tobacco Free Finance Pledge, cette déclaration vise à exhorter les États membres des Nations unies à signer, ratifier et mettre en œuvre la convention-cadre de l'OMS pour la lutte contre le tabagisme. Elle cherche également à souligner l'importance de cette lutte tant pour la santé publique que sur le plan financier.

Un lancement de cette déclaration est prévu lors de l'Assemblée générale des Nations unies les 19 et 20 septembre. Ce courrier constituera également la base d'un engagement ultérieur, auquel Candriam ne participera pas.

Les principaux pays visés sont ceux qui ont signé la convention mais ne l'ont pas ratifiée.

¹ Worker Rights Consortium, juin 2023. [Failure to Pay Terminal Benefits at Violet Apparel \(Cambodia\) Co., Ltd.](#) consulté le 25 mars 2024.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Nature Action 100	Engagement collaboratif	Rôles divers	Investissement thématique	



PAI 7. Activités avec un impact négatif sur la biodiversité

PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE

Nature Action 100 est une initiative mondiale d'investisseurs visant à accroître l'ambition et l'action des entreprises pour répondre à la crise que connaissent la nature et la biodiversité.

Dans le cadre de cette initiative, des discussions ont lieu avec des entreprises évoluant dans des secteurs clés afin de les inciter à prendre des mesures pour inverser la tendance actuelle d'ici 2030. Nature Action 100 a été créé par un groupe d'investisseurs institutionnels connu sous le nom de «Launching Investor Group». Le secrétariat de l'initiative et le groupe de travail sur le dialogue avec les entreprises sont dirigés conjointement par Ceres et le groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC). Quant au groupe consultatif technique, il est conjointement dirigé par la Fondation Finance for Biodiversity et Planet Tracker.

Dans ce cadre, les investisseurs demandent aux entreprises de prendre des mesures dans six domaines :

- **Ambition : S'engager publiquement à réduire les impacts sur la nature** et à restaurer les écosystèmes au niveau opérationnel et le long des chaînes de valeur d'ici 2030;
- **Évaluation : Évaluer et divulguer publiquement** les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature à travers les opérations et les chaînes de valeur ;

- **Objectifs : Établir des objectifs précis, limités dans le temps, adaptés au contexte et fondés sur des données scientifiques**, en se basant sur des évaluations des risques liés aux dépendances, aux impacts, aux risques et aux opportunités relatifs à la nature. Communiquer publiquement les avancées annuelles par rapport à ces objectifs ;
- **Mise en œuvre: Développer un plan global au niveau de l'entreprise pour atteindre les objectifs fixés.** Ce plan devrait favoriser les approches fondées sur le respect des droits des individus et communautés et être élaboré en consultation avec les populations et les communautés locales concernées. Communiquer publiquement chaque année les progrès réalisés par rapport à ce plan;
- **Gouvernance: Mettre en place un mécanisme de surveillance par le conseil d'administration et divulguer le rôle de la direction** dans l'évaluation et la gestion des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature. Divulguer publiquement le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion de ces aspects ;
- **Engagement: Initier des dialogues avec les parties prenantes externes**, tels que les acteurs des chaînes de valeur, les associations commerciales, les décideurs politiques et d'autres parties concernées. L'objectif est de créer un environnement favorable à la mise en œuvre du plan et à l'atteinte des objectifs fixés..



Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Plastic Solutions Investor Alliance : Petrochemicals	Engagement collaboratif	Soutien actif	Investissement thématique	



PAI 7. Activités avec un impact négatif sur la biodiversité
PAI 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE

As You Sow coordonne les discussions entre les actionnaires et quatre sociétés pétrochimiques américaines – Chevron, Dow, ExxonMobil et Phillips66. L'objectif est de les inciter à examiner l'impact attendu de la diminution de la demande de plastique nécessaire pour atteindre une réduction de 80 % de la pollution plastique d'ici 2040. De plus, les actionnaires demandent aux entreprises de divulguer des données cruciales concernant la sécurité et l'efficacité des processus liés aux technologies de recyclage chimique risquées. Ces quatre entreprises sont identifiées comme étant les principaux producteurs de résines plastiques destinées à des applications à usage unique, d'après une étude de la Fondation Minderoo.

Cette action s'inscrit dans la continuité des résolutions déposées en 2022 et 2023 auprès de ces mêmes sociétés, qui ont bénéficié d'un fort soutien de la part des investisseurs (Candriam les a soutenues).

L'objectif principal est d'analyser l'impact sur ces entreprises d'une réduction d'un tiers de la demande de plastique à usage unique d'ici 2040, ainsi que de la divulgation d'informations sur les technologies de recyclage.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
PRI Nature Reference Group	Engagement collaboratif	Soutien actif	Investissement thématique	N/A



PAI 7. Activités avec un impact négatif sur la biodiversité

Ce groupe est composé de signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Le groupe de référence sur la nature vise à :

- sensibiliser les signataires aux impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature dans le cadre de leurs activités d'investissement, ainsi qu'à leur importance dans la poursuite d'objectifs de neutralité carbone crédibles ;
- renforcer la capacité des investisseurs à prendre en compte la crise de la biodiversité et les autres risques liés à la nature, conformément aux objectifs mondiaux de développement durable, y compris le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Cela comprend par exemple le partage des pratiques des investisseurs et de leurs expériences avec les outils, les cadres de divulgation et les initiatives, ainsi que la contribution à l'élaboration des orientations des PRI qui soutiennent davantage les investisseurs dans ce domaine ;

- aider les investisseurs à intégrer les risques et les opportunités liés à la nature dans leurs pratiques et politiques d'investissement, ainsi qu'à leur permettre d'utiliser les outils et les cadres pertinents pour ce faire.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
Telecom Italia : Delaying Plan	Engagement collaboratif	Rôles divers	Événement exceptionnel/ Controverse	N/A

Le comité des investisseurs d'Assogestioni a organisé une conférence téléphonique avec l'entreprise au cours de laquelle les investisseurs ont fait part de leurs remarques sur

le plan de scission du groupe et sur la procédure d'appel d'offres.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
VBDO : Investor Call to Reduce Plastic	Déclaration conjointe	Soutien actif	Investissement thématique	N/A



PAI 7. Activités avec un impact négatif sur la biodiversité

Chaque étape du cycle de vie des plastiques représente une menace sérieuse et croissante pour l'environnement, le climat, la biodiversité, les droits de l'Homme et la santé publique. Les recherches mettent en lumière l'ampleur de ces impacts de manière de plus en plus significative. Il est désormais évident que la production et l'utilisation intensives de matières plastiques entraînent de graves préjudices pour la santé humaine et l'écosystème. Aux yeux des scientifiques, « il est futile de nettoyer » tant que la production se poursuit au rythme actuel.

En tant qu'investisseurs et représentants d'investisseurs, nous appelons les entreprises à adopter des mesures plus ambitieuses et à agir avec célérité pour faire face à la crise du plastique. Cela implique de réduire la dépendance aux emballages plastiques à usage unique, de travailler à ramener la production et l'usage de plastique en tenant compte des limites de la planète, et de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Cette déclaration s'adresse en particulier aux entreprises du secteur des biens de consommation à circulation rapide et aux distributeurs.

Initiative	Type	Rôle de Candriam	Motif d'engagement	Thème de conviction
VBDO : Plastic Engagement	Engagement collaboratif	Rôles divers	Investissement thématique	N/A



PAI 7. Activités avec un impact négatif sur la biodiversité

Faisant suite à déclaration que nous avons signée en mai 2023, l'initiative vise à sélectionner un groupe restreint d'entreprises invitées à engager des discussions approfondies avec les investisseurs signataires.

Statistiques sur nos engagements collaboratifs.

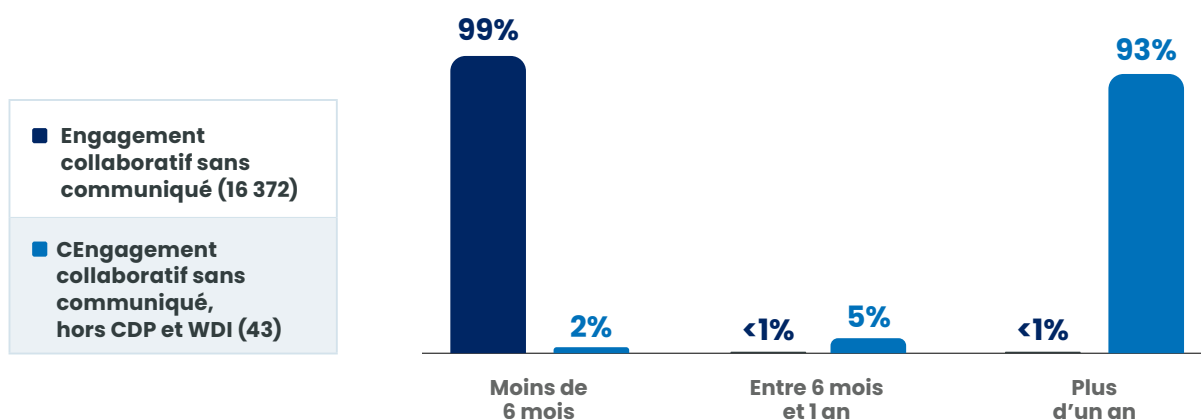


Ces statistiques représentent une vue d'ensemble de nos dialogues et collaborations avec les entreprises émettrices. Par «dialogue», nous entendons toute tentative de discussion

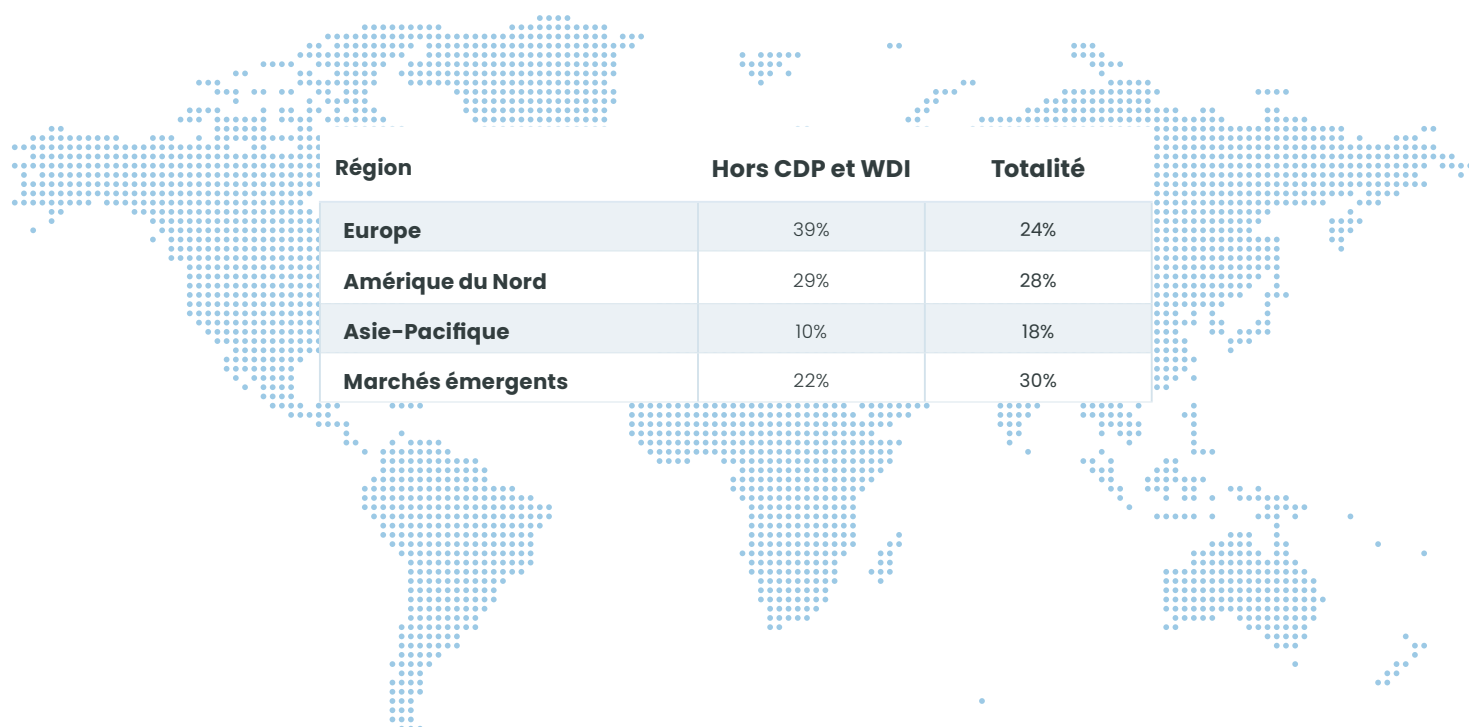
ou tout échange effectivement mené avec les entreprises sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Durée des discussions

Dialogues de collaboration clôturés en 2023

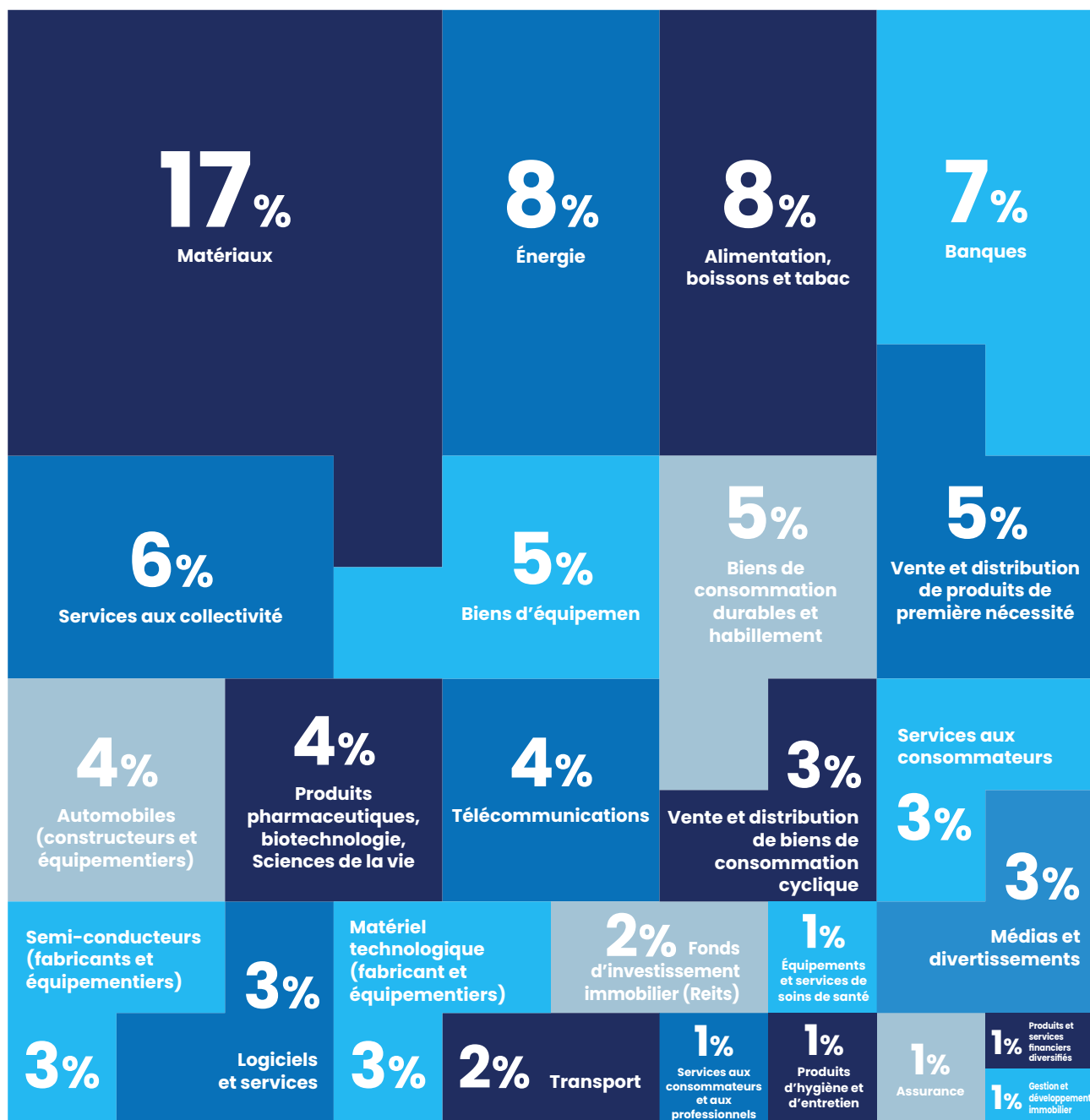


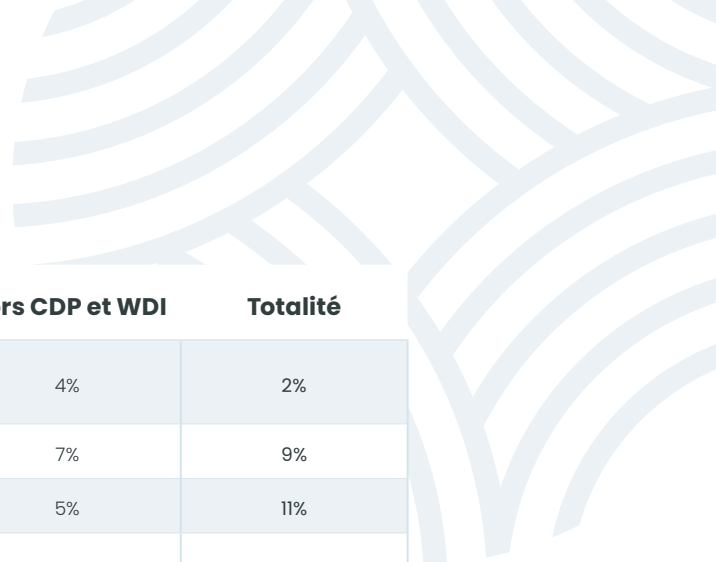
Répartition des émetteurs par région



Répartition par secteur

pour les 697 entreprises émettrices concernées par un engagement collaboratif en 2023, hors CDP ou WDI.





Secteur d'activité	Hors CDP et WDI	Totalité
Automobiles (constructeurs et équipementiers)	4%	2%
Banques	7%	9%
Biens d'équipement	5%	11%
Services aux consommateurs et aux professionnels	1%	3%
Vente et distribution de biens de consommation cyclique	3%	4%
Biens de consommation durables et habillement	5%	3%
Services aux consommateurs	3%	3%
Vente et distribution de produits de première nécessité	5%	2%
Produits et services financiers diversifiés	1%	1%
Énergie	8%	4%
Fonds d'investissement immobilier (Reits)	2%	4%
Services financiers	0%	0%
Alimentation, boissons et tabac	8%	5%
Équipements et services de soins de santé	1%	4%
Produits d'hygiène et d'entretien	1%	1%
Assurance	1%	2%
Matériaux	17%	10%
Médias et divertissements	3%	3%
Produits pharmaceutiques, biotechnologie, Sciences de la vie	4%	6%
Immobilier	0%	0%
Gestion et développement immobilier	1%	3%
Semi-conducteurs (fabricants et équipementiers)	3%	2%
Logiciels et services	3%	5%
Matériel technologique (fabricant et équipementiers)	3%	4%
Télécommunications	4%	2%
Transport	2%	3%
Services aux collectivités	6%	4%

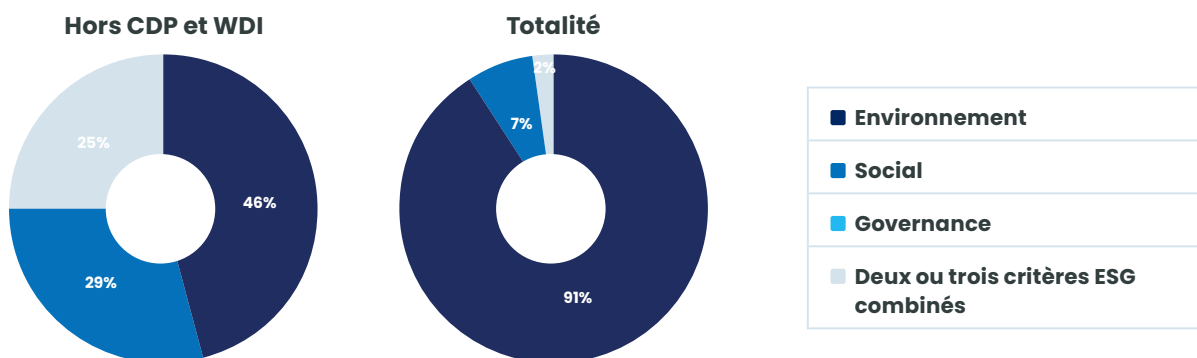
Pour toute initiative, les investisseurs peuvent choisir parmi différents rôles :

- animer les échanges avec les émetteurs ;
- participer activement et offrir un soutien concret aux coordinateurs ou aux investisseurs principaux ;
- rester passif et bénéficier de l'économie d'échelle tout en apportant leur poids à l'initiative à travers la taille de leurs encours créant ainsi un effet de levier.

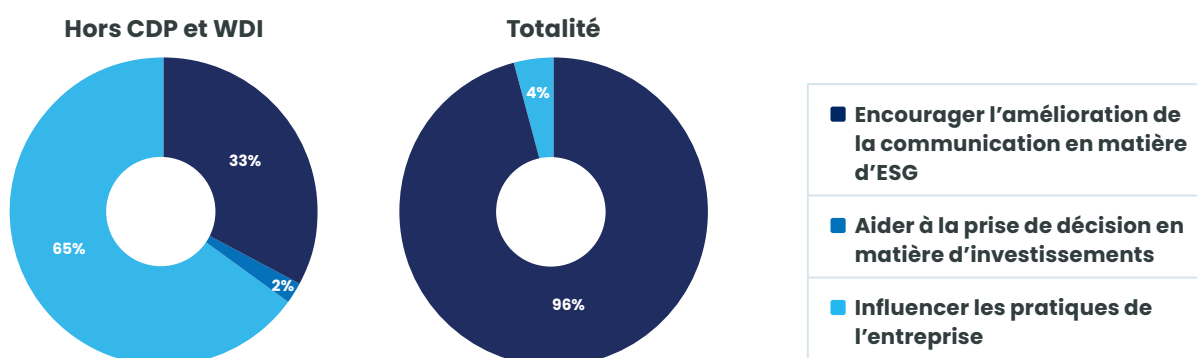
Dans la pratique, les coordinateurs et les soutiens se partagent généralement la charge de travail, choisissant les investisseurs leaders ou actifs sur la base, essentiellement, de leur compétence, de l'historique de leurs relations avec l'entreprise concernée, de leur proximité géographique ou de leur « effet de levier » respectif.

En 2023, Candriam a co-dirigé ou participé activement à 297 discussions de ce type, 256 en excluant les dialogues associés au CDP et à la WDI.

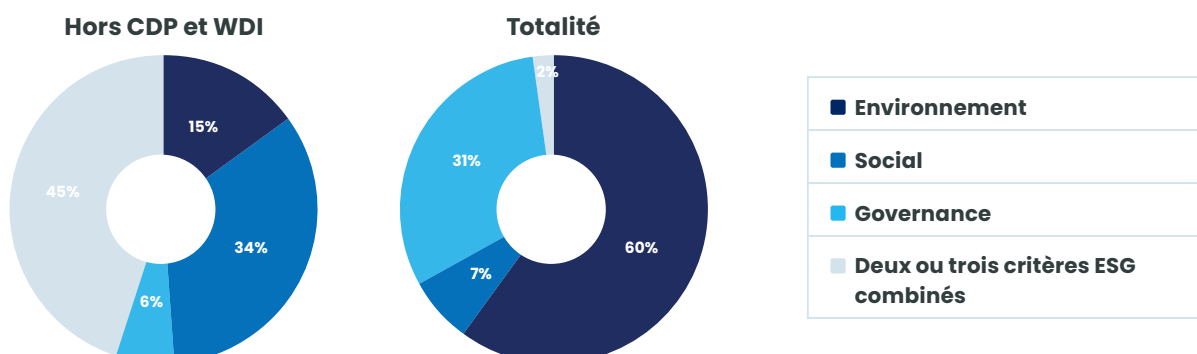
Engagements collaboratifs en fonction des critères ESG



Répartition des engagements collaboratifs en fonction de l'objectif principal



Répartition des engagements collaboratifs en fonction de nos thèmes de conviction



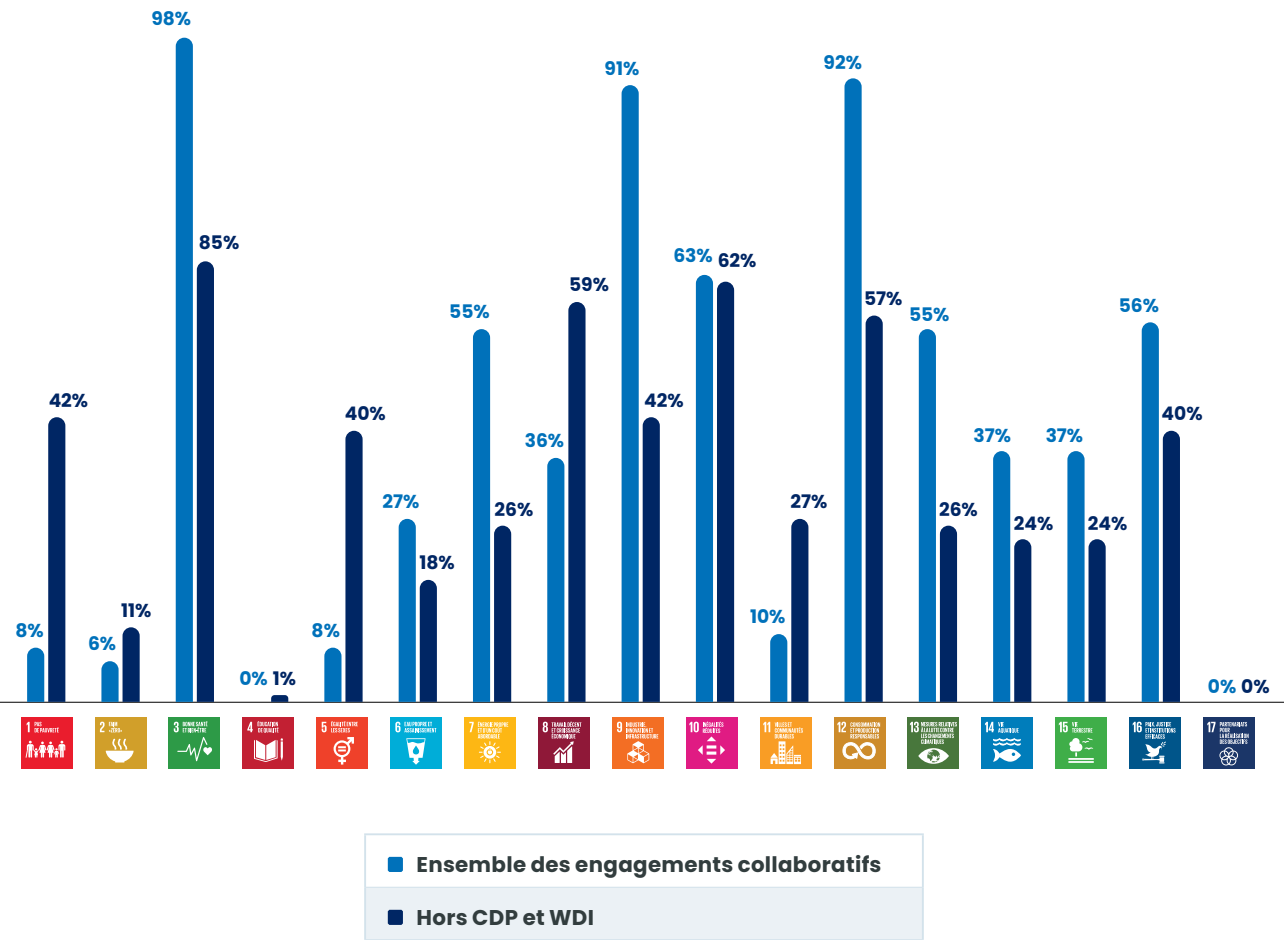
Objectifs de développement durable et principales incidences négatives

Comme pour nos dialogues directs, nous indiquons les données pour les objectifs spécifiques de développement durable des Nations unies (ODD) et les Principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité causés par les émetteurs de titres détenus dans nos portefeuilles.

De même, nous sommes à l'écoute de nos clients et prêtons une attention particulière aux changements réglementaires lorsque nous choisissons ou participons à un engagement collaboratif, notamment en Europe.

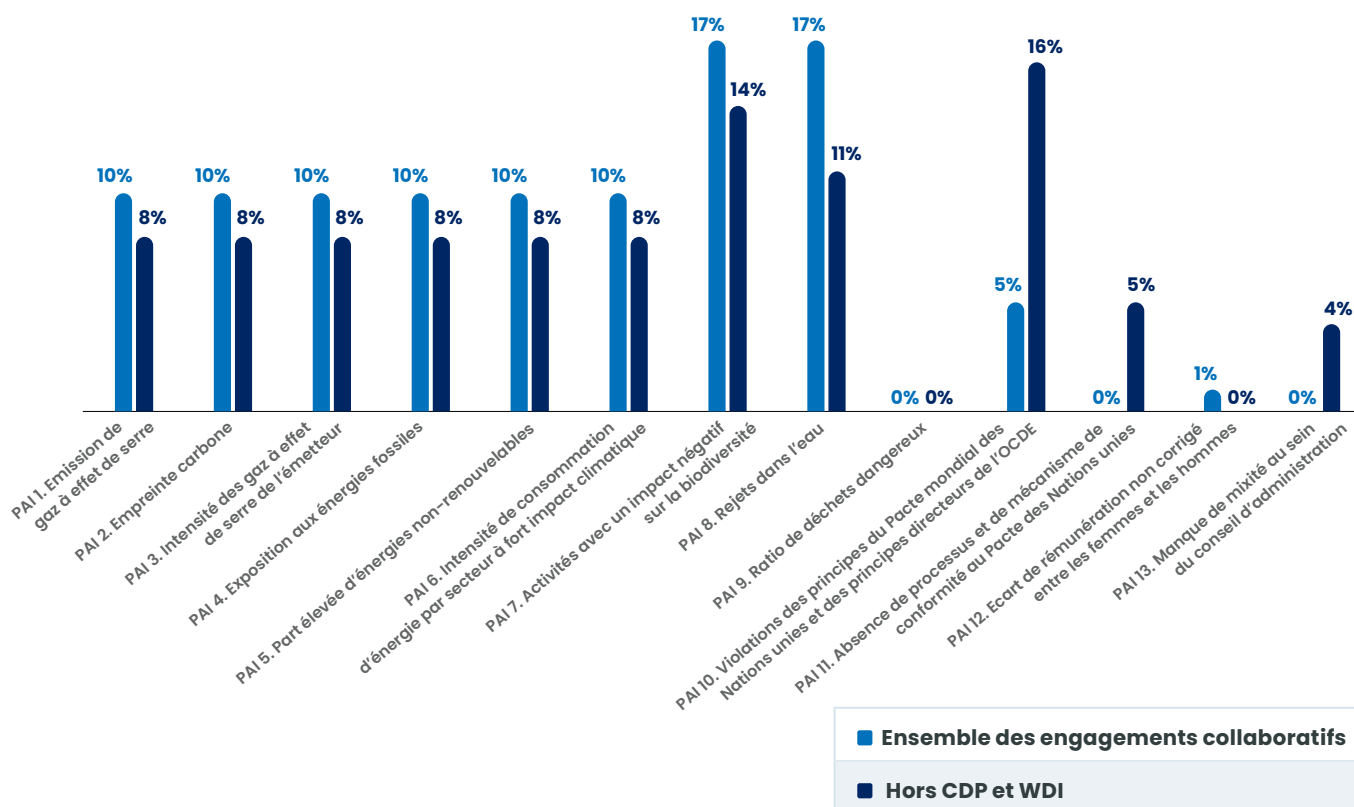
Engagements collaboratifs en fonction de chaque ODD de l'ONU

Sur les 17 362 dialogues collaboratifs en 2023, 1 033 l'ont été hors CDP et WDI.



Engagements collaboratifs en fonction des 13 premiers PAI

Sur les 17 362 dialogues collaboratifs en 2023, 1 033 l'ont été hors CDP et WDI.



Impact des dialogues collaboratifs

Les effets d'un échange avec un émetteur sont difficiles à mesurer compte tenu de la diversité des sujets abordés et du délai qui peut s'écouler entre le début d'une discussion et les changements mis en œuvre par l'organisation (s'il s'agissait de l'objectif principal).

La manière dont l'engagement est intégré dans le processus d'investissement est également importante, car elle permet de mieux comprendre notre processus d'investissement et la manière dont les échanges l'alimentent et le soutiennent. Chez Candriam, le lien le plus direct est l'opinion ESG exprimée sur l'émetteur.

Pour ces raisons, nous mesurons notre impact de deux manières :

- nous relevons l'influence des échanges sur l'opinion de l'analyste ESG responsable pour chaque dialogue clôturé au cours de l'année concernée ;

- nous mesurons la réalisation des objectifs principaux pour chacune des discussions clôturées au cours de l'année.



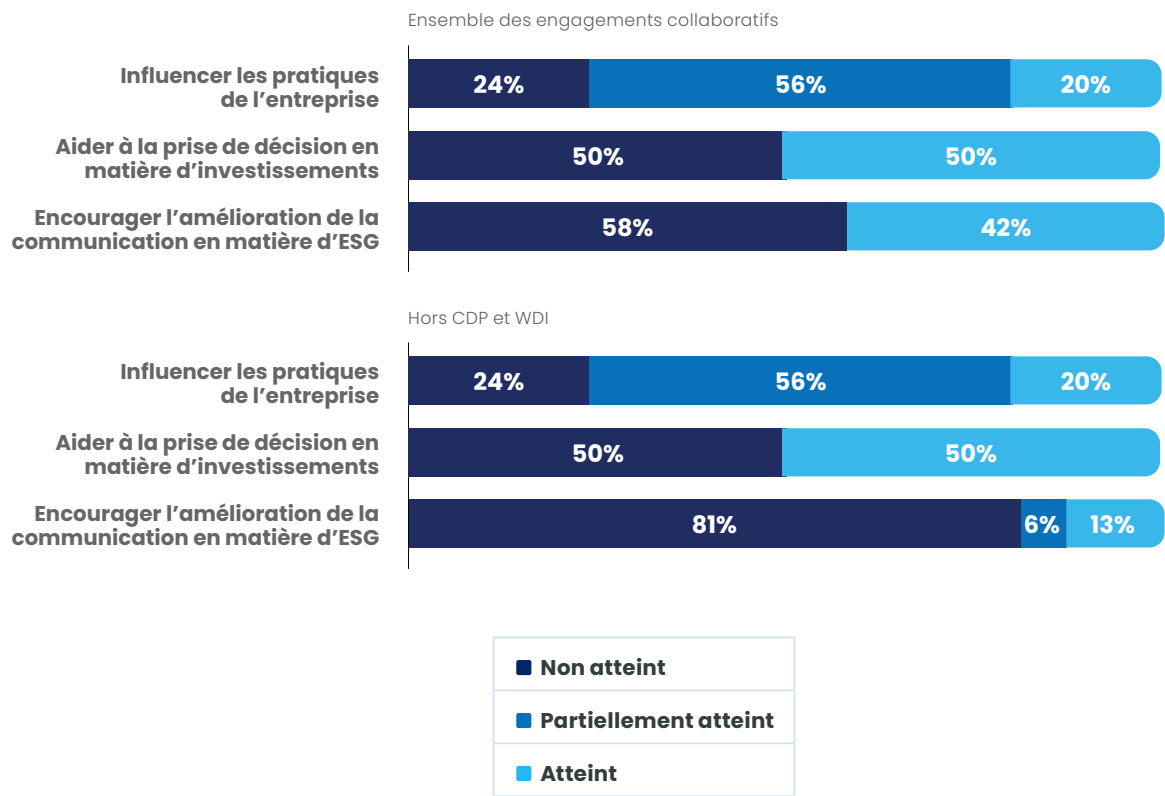
Répartition des engagements collaboratifs en fonction de leur impact sur l'opinion ESG de Candriam

Impact on opinion	Hors CDP et WDI	Totamité
Opinion renforcée	95%	99%
Impact positif sur les analystes et la notation ESG correspondante	5%	<1%
Impact négatif sur les analystes et la notation ESG correspondante	0%	0%

L'influence sur l'opinion ne signifie pas systématiquement un changement en matière d'éligibilité ESG.

Répartition des engagements collaboratifs par niveau d'atteinte de l'objectif principal

En 2023, 16 372 engagements collaboratifs ont été clôturés avec des entreprises, 43 hors CDP et WDI





Promouvoir le développement durable.

Associations professionnelles et groupes de travail sur l'investissement responsable dont nous faisons partie.

	Nom de l'association	Rejointe en
Les groupes de travail sur l'investissement durable au sein de l'Union européenne :	AFG - Association Française de la Gestion financière	2003
	BEAMA - Belgian Asset Managers Association	2004
	EFAMA - European Fund And Asset Management Association	2010
Forums sur l'investissement social, tels que :	VBDO - Dutch Sustainable Investment Forum	2007
	Forum Nachhaltige Geldanlagen (Allemagne, Suisse et Autriche)	2010
	Swiss Sustainable Finance (Suisse)	2014
	Forum pour l'Investissement Responsable (SIF FIR français)	2014
	Forum per la Finanza Sostenibile (SIF italien)	2015
	UKSIF - United Kingdom Sustainable Investment Forum	2016
	US SIF - United States Forum for Sustainable & Responsible Investment	2016
Autres organismes axés sur le développement durable :	ABIS - The Academy of Business in Society	2005
	IIGCC - The Institutional Investors Group on Climate Change (groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique)	2020
	Investor Alliance for Human Rights (initiative de l'ICCR)	2021

En tant que gestionnaire d'actifs, Candriam promeut activement la finance durable en formant la prochaine génération d'investisseurs responsables. La [Candriam Academy](#) permet à tous d'accéder à des cours conçus pour mieux comprendre l'investissement durable et les facteurs ESG. En 2023, l'académie a permis à plus de 14 500 personnes dans 79 pays de se former gratuitement en ligne.

En ce qui concerne l'engagement de Candriam auprès des instances politiques, y compris :

- les processus de gouvernance en place
- comment nous nous assurons de leur alignement sur notre position en matière de finance durable
- les activités d'engagement menées par Candriam ou en notre nom,

toutes les informations connexes seront disponibles dans notre prochain rapport RSE 2023. Des détails supplémentaires¹ sur nos principes directeurs en matière d'ESG, de promotion et d'influence, sont également disponibles sur nos [pages web](#).

¹ Ceux-ci, ainsi que nos [principes directeurs](#) et d'autres documents disponibles sur notre site web, sont mis à jour au fil de l'eau lorsque nécessaire.



145 Mrd €

**Actifs sous gestion
à la fin décembre 2023***



+600

**Professionnels
expérimentés et engagés**



+ 25 years

**Leader dans
l'investissement responsable**

Ce document est publié à des fins indicatives et pédagogiques uniquement et peut contenir l'avis de Candriam ainsi que des informations exclusives. Il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment et le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.

*À compter du 31/12/2022, Candriam a apporté des modifications à sa méthodologie de calcul des actifs sous gestion (AUM), qui incluent désormais certains actifs tels que les AUM non discrétionnaires, la sélection de fonds externes, les services d'« overlay », y compris les services de sélection ESG, les services de [conseil en gestion], les services en marque blanche et les services de conseil en portefeuille modèle qui ne sont pas qualifiés d'actifs sous gestion réglementaires, tels que définis dans le formulaire ADV de la SEC. Les actifs sous gestion sont déclarés en USD. Les actifs sous gestion non libellés en USD sont convertis au taux spot du 31/12/2023.



CANDRIAM. INVESTING FOR TOMORROW.
WWW.CANDRIAM.COM

CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY